

A. Bouillot
Secrétaire Général
de l'Académie
du Val de Jura

Assemblée Générale du 16 novembre 1976

Éloge de Monsieur Alois Le Jorrec

~~Monsieur le Président,~~
Monsieur le Président,
Mes chers Confrères,

C'est avec beaucoup de tristesse que je vais prononcer l'éloge de M. Alois Le Jorrec, décédé prématurément au mois d'août de l'année dernière.

J'avais eu la joie de le recevoir, le 13 novembre 1969, en sa qualité de Membre Titulaire, soulignant que nous ne l'avions pas appelé simplement en souvenir de M. Yves Le Jorrec, son père, l'un de nos plus éminents et respectés Confrères. Mais, en raison de titres personnels qui lui valaient, sans discussion, une place parmi nous.

Après des études secondaires, suivies rapidement de sa mobilisation et d'une longue captivité à laquelle mit fin une réforme, en septembre 1943, Alois Le Jorrec, revenu à la propriété familiale de Votaur, au cœur de la viticulture noble du Jura, décida, en effet, de rester à la terre, en raison qu'il y avait beaucoup à faire pour améliorer le niveau de vie de la population rurale.

Son option pour la carrière agricole comportait, ainsi, engagement de se dévouer et d'œuvrer pour la collectivité paysanne. Cet engagement fut tenu, comme ^{vous} allez pouvoir vous en rendre compte.

L'ensemble de Votaur comportait, à côté de quelques herbagers, des vignes dispersées que notre Confrère s'efforça à regrouper en tenements qui produisent soit des Châteaux Chalon, soit des Côtes du Jura. Résultat méritoire en une région de petite propriété où la culture de la vigne n'est pas de tout repos à cause de pentes très fortes et du mauvais état ou même de l'absence des chemins de desserte.

En matière de vinification et de commercialisation,
Oleus Le Jurec opérait en sens d'une coopérative, qui
avait contribué à fonder et qui réussit parfaitement après
une difficile mise en route, abrutissement normal des
efforts collectifs au pays des "fruitiers", ces groupements
précenseurs et exemplaires. Le problème consistait, essentiellement,
à vinifier et conserver à part, pendant le décalage réglementaire
de 6 ours et demi, le vin de Château-Chabon, avant de le
livrer à la vente, le plus souvent à des consommateurs ou
des restaurateurs.

Vous avez eu plusieurs occasions, mes chers Compagnons,
d'apprécier l'arbre à ses fruits, en se partant le contenu
de nombreux "cavelins" que nous offrait généreusement
~~celui~~ dont je ~~parle~~ ^{parle} d'usage.

En dehors de ses activités de vigneron, Oleus Le Jurec
assumait de multiples fonctions. Vice-Président de sa
coopérative, à laquelle il se consacrait sans compter, il
présidait le Syndicat des producteurs de Château-Chabon
et vice-présidait l'Association d'économie rurale du
Jura, ainsi que la Commanderie des nobles vins du Jura
et Jurgens de Courte, tout en ayant les responsabilités de
délégué cantonal de la Mutualité sociale agricole et en
siégeant, de plus, à la Commission départementale des impôts directs.

Partagé entre la conduite de sa propriété et
ses diverses missions coopératives, il menait une existence
laborieuse et fort bien remplie. En somme, comme il se
l'était permis à ses débuts, il se le permit environné
pour les autres.

Dans notre Compagnie, Oleus Le Jurec fut
Compagnon discret, compétent et d'une extrême gentillesse. Il y
était entouré de l'amitié unanime, tout chacun appréciant
ses qualités humaines.

Renouvelant, à Madame Le Jurec et aux vôtres,
l'expression de notre grande sympathie dans le deuil, cruel et
injuste, qui les a frappés, je les assure que nous avons
participé à leur peine et que nous conserverons fidèlement
le souvenir de ce regrettable disparu.